

## Compte rendu de la séance ordinaire du Conseil Municipal Du 26 NOVEMBRE 2018

### Ordre du jour :

- Validation du Compte rendu du dernier conseil municipal
- CAPCA : rapport de la CLECT du 16.10.18
  - CAPCA : rapport n°1 de la CLECT du 25.09.18
  - CAPCA : rapport n°2 de la CLECT du 25.09.18
  - CAPCA : rapport n°3 de la CLECT du 25.09.18
- Participation de la commune de St Maurice en Chalencon aux frais de fonctionnement de l'école
- Mandat au CDG 07 pour la procédure de passation d'une convention au titre du risque prévoyance-garantie maintien de salaire
- Proposition de délibération de l'Association des Maires ruraux 07 concernant la hausse du carburant
- Camping : tarif des locatifs à l'année
- Organisation du déneigement
- Questions diverses

*L'an deux mil dix-huit, le vingt-six novembre, le Conseil Municipal de St Michel De Chabrillanoux, dûment convoqué, s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Gilles LEBRE, maire.*

*Date de convocation : 19/11/2018*

*Membres en exercice : 10; Présents : 06; Nombre de votants : 09*

*Etaient présents : Mme DE PALMA Joëlle, M. BALAYN Jean-Daniel, M. BRUN Gilles, Mme FARHAT Hélène, M. LEBRE Gilles, M.SAUDUBRAY Vincent*

*Procurations : Mme Nathalie AUFRAND à Mme Joëlle DE PALMA, M. Gérard BRUN à M. Gilles LEBRE, M. Rémi CAUSSE à Mme Hélène FARHAT*

*Excusés : Mme Nathalie AUFRAND, M. Gérard BRUN, M. Rémi CAUSSE*

*Secrétaire de séance : Mme Hélène FARHAT*

### **1 – COMPTE RENDU DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

Le compte rendu du dernier conseil municipal est approuvé à l'unanimité.

### **2- CLECT, Transfert des charges**

- Rapport de la CLECT du 16.10.18 : transfert des charges concernant : équipements sportifs : piscines de Privas et Beauchastel. Restitution des 2 terrains de tennis à la commune Vernoux en Vivarais et du terrain de jeu de St Jean Chambre.

Approuvé à l'unanimité

-Rapport n°1 de la CLECT du 25.09.18 : concerne :

\* la politique locale du commerce, seule Privas procède aujourd'hui au versement d'aide aux activités commerciales

\* la participation des communes au SDEA (30€ en 2018 pour la commune) et la majoration prise en charge par la CAPCA.

Approuvé à l'unanimité

-Rapport n°2 de la CLECT du 25.09.18 : participation au GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) auparavant prise en charge par l'Etat, reprise par la CAPCA.

Approuvé à l'unanimité

-Rapport n°3 de la CLECT du 25.09.18 : concerne la fiscalité sur les nouvelles implantations éoliennes, et permet d'établir un nouveau système de péréquation.

### **3- PARTICIPATION DE LA COMMUNE DE ST MAURICE EN CHALENCON AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE**

Cette participation concerne deux enfants, d'un montant de 500€/enfant. Contrat sur 3 ans.

Approuvé à l'unanimité

### **4-MANDAT AU CDG 07 POUR LA PROCEDURE DE PASSATION D'UNE CONVENTION AU TITRE DU RISQUE PREVOYANCE-GARANTIE MAINTIEN DE SALAIRE**

Appel d'offre concernant l'assurance prévoyance des employés communaux.

Approuvé à l'unanimité

### **5- PROPOSITION DE DELIBERATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX 07 CONCERNANT LA HAUSSE DES CARBURANTS**

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil de cette délibération.

5 pour/4 abstentions

### **6- AUGMENTATION DES TARIFS DES LOCATIFS AU CAMPING A L'ANNEE**

Monsieur le Maire rappelle que le rapport de la Région préconise une augmentation des tarifs des locatifs à l'année, car actuellement, le tarif est de 500 euros pour un mobil home et 400 euros pour un Bengali. Il propose de doubler ces sommes, en lissant l'augmentation sur 2 ans, soit au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 750 euros et 1000 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un mobil home et 600 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et 800 euros au 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour un bengali.

Mme Farhat demande s'il n'est pas possible de diminuer cette augmentation, les résidents ne pouvant assumer cette hausse à terme ou au moins d'étaler cette augmentation sur 3 ou 4 ans. Cette proposition est rejetée.

Vote pour la proposition de M. le Maire 7 pour/2 abstentions

### **7- ORGANISATION DU DENEIGEMENT**

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la proposition de M. Nicolas PALOT concernant le déneigement sur la commune. Il demande 55€/heure ainsi qu'une avance de 300€ non remboursable même en cas de non-intervention.

Le conseil est d'accord sur le tarif de 55€/ heure mais rejette la demande d'avance. Une rencontre sera proposée à Mr Palot pour en discuter.

## **8- QUESTIONS DIVERSES**

- Mr le Maire transmet au Conseil les remerciements de la Directrice de l'école pour les aménagements effectués ainsi que l'achat de matériel.
- Devis pack partenariat avec l'OT : ok pour 125 euros
- Mr le Maire informe le Conseil que, suite à un entretien avec la CAPCA, il a obtenu que les travaux concernant les portions de voie douce propriété de St Michel soient subventionnées à 50%.
- Un achat de 5 tables pliantes à 62.5€/table est prévu pour remplacer la grande table du Conseil trop encombrante dans la bibliothèque.
- Mr le Maire transmet les remerciements de Mme Marze pour la restauration de la stèle à Challans.
- Mme Farhat interpelle le Conseil sur des problèmes concernant l'utilisation de la salle communale par les associations. Il n'y a plus de serpillère, torchon et souvent pas de sac dans la poubelle, qui de ce fait, est souvent remplie d'immondices qui pourrissent au fond de la poubelle. Les associations utilisatrices de façon régulière ne peuvent maintenir cet endroit propre s'il manque le minimum de matériel d'entretien. Mr le Maire a pris en compte cette demande.
- Mr le Maire fait part au Conseil du bilan quasi définitif de la saison 2018 du camping :  
Total dépenses : 84719.76  
Total recettes : 98241.38  
Bénéfice : 13521.62  
Total investissement : 24215.78  
Résultat : -10694.16  
Dans ce bilan figurent recettes et dépenses concernant la piscine.

La date du prochain conseil est fixée au lundi 14 janvier 2019

La séance est levée à 19h30